

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

*Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

*L'an deux mil vingt et un, le 22 février à 19h30,*

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales le 15 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation de la commune de Précieux sous la présidence de Madame Monique REY.*

PRESENTS : 14

POUVOIR : 1

Au cours de cette séance, le **Conseil Municipal** :

1. Adhère à l'énergie verte pour l'électricité SIEL avec un pourcentage de 25%.
2. Approuve l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol porté par Loire Forez agglomération.
3. Demande une subvention de l'Etat dans le cadre du Plan de relance soutien aux cantines scolaires.
4. Approuve le programme de voirie 2021 de la Commune qui prévoit des travaux route d'Azieux, rue des Jacquets et chemin de la Glacière (avec la Commune de Savigneux), éventuellement enfouissement de réseaux dans le quartier d'Azieux.

QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux de voirie 2021 effectués, comme le balisage et la signalisation.
- Eglise : travaux d'urgence sur la travée sous clocher et lancement de la deuxième tranche de travaux.
- Ecole : projet de réhabilitation soumis en mars 2021.
- Voirie-passerelles : des démarches sont effectuées.
- Bulletin municipal : en cours de préparation.
- PLUI : arrêt du projet.
- Pacte de Gouvernance LFa
- Animations : Tour du Forez le 1<sup>er</sup> juin 2021 et fête agricole en avril-mai 2022.
- Projets construction du restaurant scolaire et rénovation salle d'animation.
- RD 107 : dossier bien avancé, voir pour projet assainissement Lfa, l'enfouissement des lignes électriques a bien été sollicité par la Commune.
- Elections régionales et départementales : 13 et 20 juin 2021 à la salle d'animation par dérogation.
- C.A 2020 et BP 2021.

**Le Maire,**

**Monique REY**